



CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL

MODE D'EMPLOI

CRC Limay
18 Rue de l'Eglise - 78520 - Limay
crc@ville-limay.fr



Conservatoire à
Rayonnement Communal



CRC LIMAY 2023/24

SOMMAIRE

| | |
|---------------------------------------|----|
| LE CRC LIMAY..... | 3 |
| ÉVEIL / INITIATION..... | 4 |
| FORMATION MUSICALE..... | 5 |
| MUSIQUE..... | 6 |
| COURSUS INSTRUMENTAL | |
| FORMATION MUSICALE | |
| PRATIQUES COLLECTIVES | |
| FILIÈRE VOIX..... | 8 |
| DANSE..... | 9 |
| ACCESSIBILITÉ..... | 10 |
| COMPRENDRE LES COURSUS D'ÉTUDES..... | 11 |
| CONSEILS AUX ÉLÈVES ET AUX FAMILLES.. | 13 |
| LES STUDIOS DE RÉPÉTITIONS..... | 14 |
| L'ÉQUIPE DU CRC..... | 15 |



LE CRC LIMAY

LE CRC LIMAY

Le Conservatoire à rayonnement communal de Limay est un établissement classé par l'État depuis 2008. Il est composé d'une équipe pédagogique de 30 professeurs pour 500 élèves.

École à taille humaine, proche des élèves et de leurs projets, le CRC est un lieu dans où l'on peut apprendre à jouer de la musique (Classique, Jazz, Rock...) et à danser différents styles (Classique et Modern Jazz).

Ouvert aux jeunes musiciens et danseurs dès l'âge de 4 ans, mais aussi aux adultes, il conduit les élèves à découvrir les plaisirs d'une pratique instrumentale et chorégraphique, dans des cursus d'études diplômants, adaptés aux rythmes, aux projets et à l'évolution de chacun.

ON Y FAIT QUOI ?

- De la musique classique, traditionnelle, ancienne et actuelle. De la danse classique et modern jazz.
- Du chant lyrique, du chant traditionnel et de la chanson.
- Des concerts, des spectacles, des partenariats.
- Des rencontres et des échanges.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

- Cours hebdomadaires de musique de danse et de chant.
- Cours individuels ou cours collectifs en groupes ou en ateliers.
- Participation à des projets et des concerts.
- Découverte d'œuvres.
- Résidences d'artistes.
- Stages



EVEIL / INITIATION

ÉVEIL ET INITIATION À LA MUSIQUE

Ouvert aux enfants de la moyenne section jusqu'au CP, l'objectif principal de la phase d'éveil est de découvrir, de sensibiliser, de développer la curiosité et l'expressivité, par le chant, le rythme, l'écoute et la mise en espace.

Tout au long de cette période d'éveil, proposée sous forme de cours collectifs d'une heure (10 enfants maximum), la notion de jeu y est omniprésente.

Un concert sous forme de conte musical ou de comptines a lieu chaque fin d'année scolaire.

Le CRC prête un carillon à chaque élève.



ÉVEIL ET INITIATION À LA DANSE

Dès 4 ans, les jeunes danseurs s'approprient les notions de base et expérimentent le mouvement sous forme de jeux, avant d'intégrer les cycles d'études et de choisir leur cursus en danse Classique ou Modern Jazz.

ATELIERS "DÉCOUVERTE" MUSIQUE

A partir du mois de Janvier, les élèves d'initiation (CP) peuvent assister à des cours semi-collectifs de découverte instrumentale afin de leur permettre de choisir un instrument pour l'année suivante.

DÉCOUVRIR LA MUSIQUE ET LA DANSE EN MÊME TEMPS ?

Le Conservatoire propose un cours d'éveil artistique à la musique et à la danse, le mercredi matin, pour les élèves de grande section. Un semestre de cours au conservatoire et un semestre de cours salle Mandela.



MUSIQUE

LE CURSUS INSTRUMENTAL

Organisé en trois cycles d'études, le cursus instrumental débute à partir de 7 ou 8 ans.

Ce parcours comprend trois enseignements obligatoires : instrument (30'), formation musicale (1h30) et pratique collective à partir de la 2ème année (1h/1h30). Ce parcours aboutit à l'obtention d'un diplôme.

Participation a de nombreux projets : concerts, auditions, enregistrements...

Application du quotient
familial / Prêts
d'instruments gratuits



LES INSTRUMENTS ENSEIGNÉS



ACCORDÉON



ALTO



BASSON



BATTERIE
PERCUSSIONS



CLARINETTE



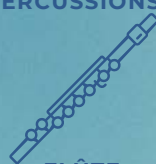
CONTREBASSE



DJEMBÉ



FLÛTE À BEC



FLÛTE
TRAVERSIÈRE



GUITARE



GUITARE BASSE



GUITARE
ÉLECTRIQUE



COR



PIANO



SAXOPHONE



TROMPETTE



TROMBONE / TUBA



VIOLON



VIOLONCELLE

FORMATION MUSICALE

LES COURS

Cette discipline permet de développer l'oreille, le sens rythmique, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture musicale. Elle favorise également une culture artistique plus large.

Elle est obligatoire pour tout élève qui suit un cursus instrumental ou chant choral. Elle est organisée en 2 cycles, de 4 ans puis 3 ans.

Les cours se déroulent en deux modules de 45 minutes de théorie (solfège) suivies de 45 minutes à 1h de chant choral.

LA FORMATION MUSICALE "MUSIQUES ACTUELLES"

Ces cours sont faits pour les élèves qui veulent jouer dans un groupe de rock, pop, jazz, chanson... Les cours se déroulent sur 2 ans.

On y apprend :

- La lecture de partitions, grilles, tablatures.
- Comment s'initier aux relevés de chansons.
- Le langage musical : accords, nuances, articulations...
- L'écoute : mélodique, harmonique et rythmique.
- Les différents styles rythmiques... Rock, Blues, Jazz...

Les cours sont accessibles aux élèves qui ont un niveau de fin de 1er cycle.

LE SOLFÈGE ADOS / ADULTES / CHANTEURS

Le Conservatoire propose des cours de formation musicale d'une heure (Mercredi ou Vendredi) :

- Ados à partir de 11 ans (samedi)
- Ados de +16 ans et adultes
- Adultes chanteurs

Les livres de solfège sont prêts jusqu'à la 3ème année

Programme accéléré sur 3 ans.

PRATIQUES COLLECTIVES

L'ATELIER VENTS / LES CORDES JUNIORS

L'Atelier Vents et les Cordes Juniors représentent un premier pas dans l'orchestre pour les jeunes élèves de 1er Cycle. Ils y découvrent la musique d'ensemble et ainsi se produisent en concert plusieurs fois par an.

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

Obligatoire dès le 2ème cycle, l'orchestre du CRC Limay est un orchestre symphonique d'une trentaine d'élèves. Il se produit régulièrement en concert et participe à de grands projets. Dans une ambiance sérieuse et conviviale, il est un lieu de partage et d'échanges entre toutes les générations.

LES ORCHESTRES AU COLLÈGE

Le Conservatoire propose deux ensembles au collège Albert Thierry et au collège Galilée, classe orchestre et classe musicale. L'inscription se fait directement dans les établissements scolaires.

LA MUSIQUE ANCIENNE

La musique ancienne s'adresse à tous ceux qui sont intéressés par le répertoire ou par la pratique des instruments anciens.

Le Conservatoire propose un atelier juniors et un ensemble adultes.

ENSEMBLES DE GUITARES

Les ensembles de guitares sont le fruit du travail collectif des classes de guitares. L'ensemble le plus confirmé participe à des projets, des concerts avec un répertoire très varié allant de la musique classique à la musique traditionnelle, celtique ou d'Amérique du Sud.

ATELIERS DJEMBÉS

Les élèves y découvrent les percussions afro-cubaines au cours de séances ludiques, dans l'ambiance détendue d'un cours collectif. Ils abordent les difficultés du maniement des différents instruments, du touché, du rythme pur, de la polyrythmie, mémorisant des breaks, variations et changements de tempos. Les ateliers participent régulièrement à des concerts et des projets.

FILIÈRE VOIX



C'EST QUOI ?

La filière voix est un cursus d'études qui permet d'évoluer dans la pratique du chant choral. A la fin des études, on peut y obtenir un diplôme reconnu au même titre que les diplômes instrumentaux.

LES PRATIQUES COLLECTIVES

La Chorale enfant 6-9ans : cours le vendredi de 17h à 18h

Ouverte aux jeunes enfants, c'est l'apprentissage du chant choral à travers une pratique ludique. La chorale participe aux concerts des ensembles et à différents projets dans l'année.

La Pré Maîtrise 10 ans : cours le mercredi 15h15-16h

C'est une année de préparation à l'entrée dans le grand ensemble de Maîtrise. Les élèves y perfectionnent leur intonation et apprennent à chanter sur partitions.

La Maîtrise à partir de 11 ans, répétitions : le mercredi 16h-17h et/ou le samedi 12h15-13h15

La maîtrise est composée de tous les élèves de formation musicale à partir de la fin du 1er cycle. Elle regroupe près d'une centaine de chanteurs qui acquièrent collectivement et progressivement une technique vocale saine et une grande expressivité, à travers un répertoire classique et moderne. La Maîtrise participe à de nombreux projets, stages, enregistrements, créations, etc...

Le Chœur polyphonique « adultes » : mardi de 20h à 22h

La chorale adulte est composée d'une quarantaine de choristes qui préparent chaque année de grandes œuvres du répertoire classique. Le chœur compte déjà à son actif des productions comme "Carmina Burana", le Requiem de Mozart, le Magnificat et le Requiem de Rutter etc...

LES PRATIQUES SEMI COLLECTIVES : COURS À 2 OU 3 ÉLÈVES OU PETITS ENSEMBLES

- Les cours de technique vocale sont donnés par les professeurs de chant. Cours semi collectifs d'1/2 heure.
- L'ensemble vocale adulte : répétition le mardi de 18h30 à 20h.

DANSE

LES COURS

La pratique de la danse commence par deux années d'éveil puis deux années d'initiation. Comme pour la musique ou le chant, plusieurs parcours sont ensuite possibles, en danse Classique ou Modern Jazz.



CLASSIQUE

Organisé en cycles d'études, avec 2 cours hebdomadaires d'au moins 1h, le cursus classique est basé sur l'acquisition des mouvements techniques de base tout en développant la sensibilité artistique et la créativité. L'enfant découvre ainsi le vocabulaire de la danse, la précision du mouvement et l'importance de la musicalité. Il commence par un travail à la barre, des exercices courts et techniques, puis suivent différents exercices, et l'apprentissage d'une chorégraphie.

Les tenues de danse : <https://www.ville-limay.fr/crc-limay/>

MODERN JAZZ

Ce style de danse s'appuie essentiellement sur un travail rythmique tout en gardant le côté technique. Elle est connue comme étant une danse parfois acrobatique. Elle est aussi ouverte à l'improvisation et à la création de ses propres mouvements, exprimant l'émotion que le danseur souhaite faire passer.



ACCESSIBILITÉ

TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE / HANDICAP

ACCESSIBILITÉ MATÉRIELLE

Le Conservatoire de Limay est un établissement qui répond aux normes d'accessibilité : rampe d'accès, ascenseur pour rejoindre les salles de cours des 3 étages, toilettes adaptées. Cette accessibilité matérielle se décline également dans l'organisation des concerts et spectacles afin de garantir un accueil des spectateurs et des participants.

ACCESSIBILITÉ AUX PRATIQUES : L'INCLUSION

L'équipe pédagogique, en coordination avec la direction des études et la direction du Conservatoire peut concevoir des parcours et une approche adaptés aux personnes en situation de handicap ou connaissant un trouble de l'apprentissage.

Dans le dialogue avec les familles qui sont invitées à communiquer avec l'établissement, les enseignants et la direction peuvent concevoir des programmes pédagogiques adaptés et évolutifs, au sein des cursus ou dans le cadre des parcours accompagnés proposés par le Conservatoire.

LE RÉFÉRENT HANDICAP

Le référent handicap est l'interlocuteur privilégié de l'élève en situation de handicap et de sa famille, au sein du Conservatoire. Il fait le lien avec les professionnels des établissements partenaires dans le cas d'accueil de groupes de personnes handicapées issus d'institutions spécialisées ou de l'Éducation Nationale, notamment avec les pédagogues encadrants.

Il peut également assurer, au sein du Conservatoire, des actions de sensibilisation des personnels pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

COMPRENDRE LES CURSUS D'ÉTUDES

C'EST QUOI ?

C'est un parcours d'études réparti sur plusieurs années. Ces années sont regroupées en séquences de 4 ou 5 ans qui s'appellent des cycles, il y a 3 cycles : cycle 1, cycle 2, cycle 3.

EST-CE QUE TOUTES LES ÉTUDES AU CONSERVATOIRE SONT EN CURSUS ?

Non, il existe des pratiques en dehors de tout cursus d'études, notamment pour les disciplines collectives seules. Il existe également des parcours individualisés "Parcours accompagnés".

COMMENT ÉVOLUE-T-ON DANS UN CYCLE ?

Généralement les élèves entrent dans le 1er cycle après une année d'initiation. Ensuite, chaque année les élèves évoluent d'un an à l'intérieur du cycle. Ils sont en 1er cycle 1ère année puis en 1er cycle 2ème année etc... Pour simplifier, les années et les cycles sont notés de la façon suivante : 1C1, puis 1C2, puis 1C3 etc...

QUE SE PASSE-T-IL À LA FIN D'UN CYCLE ?

Lorsque les élèves arrivent en 4ème ou 5ème année, ils passent une évaluation et obtiennent un diplôme de fin de cycle. A ce moment, ils rentrent dans le cycle suivant.

EST-CE QUE L'ON PEUT PRATIQUER UN INSTRUMENT SANS ÊTRE DANS UN CYCLE D'ÉTUDES ?

Oui, il existe des parcours accompagnés qui sont faits spécifiquement pour les élèves qui ont besoin de plus de temps ou qui auraient un projet particulier. Les parcours sont discutés avec le directeur des études qui fixe des objectifs et qui les valide avec l'élève et sa famille.

EST-CE QUE LES DIPLÔMES DÉLIVRÉS PAR LE CONSERVATOIRE DE LIMAY SONT RECONNUS ?

Oui, le CRC Limay est un établissement classé par l'État et à ce titre les diplômes qu'il délivre peuvent servir à valoriser le travail des élèves. En ce moment, les élèves qui s'inscrivent sur Parcoursup pour préparer leurs études supérieures peuvent transmettre leurs diplômes du Conservatoire.

CONSEILS AUX ÉLÈVES ET AUX FAMILLES

Le Conservatoire est un espace où se rencontrent des familles, des élèves, des professeurs et une équipe encadrante (secrétaire, conseiller aux études, directeur des études, directeur). Les conseils ci-dessous servent à améliorer les relations au sein du Conservatoire pour favoriser l'épanouissement des élèves et la compréhension des familles.

QUE FAIT-ON AU CONSERVATOIRE ?

Quand un enfant s'inscrit au Conservatoire, pour y pratiquer un instrument, il doit y suivre généralement trois disciplines différentes : l'instrument, la formation musicale et une pratique collective (orchestre, atelier, etc...). Seul le cours d'instrument est un cours individuel.

Le conservatoire est aussi un lieu d'enseignement et de diffusion d'activités artistiques, concerts, auditions. A ce titre les élèves et leur famille assistent à ces manifestations.

A QUI PUIS-JE M'ADRESSER POUR AVOIR DE L'AIDE ?

Les personnes les mieux placées pour vous conseiller ou vous informer sont vos professeurs. Ils sont toujours disponibles pour vous rencontrer ou échanger. Le cas échéant, vous pouvez dialoguer avec le directeur des études ou un professeur "conseiller aux études". Ils sont là pour vous aider à trouver des solutions et éventuellement à ajuster ou modifier le parcours des élèves. Le secrétariat est également un point d'explications sur les emplois du temps, les salles de cours, le règlement des études, etc...

COMMENT AIDER MON ENFANT À S'ÉPANOUIR

La pratique d'un instrument nécessite un entraînement à la maison de 20 minutes par jour, 4 fois dans la semaine, au début, puis d'1/2 heure. C'est grâce à cette pratique régulière que les élèves progressent et se font plaisir.

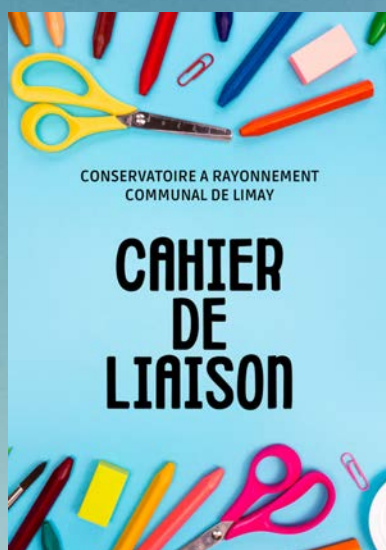
LES PROFESSEURS ONT BESOIN DU SOUTIEN DES PARENTS EN COURS ET EN CONCERT

Surtout au début, les parents peuvent assister aux cours de leur enfant, ou venir à la fin, pour s'entretenir avec le professeur. Les parents doivent aussi faire l'effort de venir assister aux concerts et aux auditions de leurs enfants. C'est un grand moment de fierté et d'encouragement pour les élèves et c'est aussi une occasion de faire un bilan et d'engager le dialogue avec les professeurs.

EST-CE QUE JE PEUX AIDER MON ENFANT MÊME SI JE NE SUIS PAS MUSICIEN ET SI JE NE SAIS PAS LIRE LA MUSIQUE ?

Votre enfant a besoin de soutien et d'encouragements pour pratiquer son instrument. Votre aide à ses côtés sera précieuse, surtout au début, et essentiellement pour l'aider à s'organiser et structurer sa pratique. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir des connaissances musicales pour l'accompagner. Il suffit de lui demander de sortir son instrument et de s'asseoir à côté de lui ou de rester dans la même pièce pour l'encourager.

Les professeurs donnent des consignes aux élèves dans le cahier de liaison ou en notant des informations sur la partition. Pour prendre de bonnes habitudes, les parents doivent lire le cahier de liaison avec leur enfant avant chaque séance de travail. Le Conservatoire fournit un cahier de liaison à chaque élève.



AIDER LES ÉLÈVES EN FORMATION MUSICALE

La formation musicale est une discipline théorique qui est enseignée collectivement. Au Conservatoire de Limay, elle est divisée en 2 séquences : Théorique puis Chant choral.

Parmi les objectifs principaux de cette discipline, il y a l'apprentissage de la lecture de notes et de rythmes. Et pour certains enfants, la découverte de ce nouveau codage peut nécessiter plus de temps ou de l'aide personnalisée.

Si vous sentez que votre enfant a besoin d'aide pour comprendre ses exercices de formation musicale, il faut en parler rapidement à son professeur d'instrument et également aux professeurs de formation musicale.

LES STUDIOS DE RÉPÉTITIONS

LES STUDIOS C'EST QUOI ?

Besoin de répéter dans un studio professionnel ? Un endroit convivial avec 2 Studios de 40 m2 est à votre disposition avec matériel son et diffusion "haut de gamme" (Mesa Boogie, Marshall, DW, Pearl, Ampeg...)

Un régisseur / ingénieur du son est disponible et à votre écoute pour vous aider et vous conseiller.

L'enregistrement, le mixage et le mastering professionnel d'un groupe sont aussi possibles. De plus, les groupes ont la possibilité de faire des premières parties de concerts, programmées à l'Espace Culturel Christiane Faure, ou de participer à des manifestations spécifiques pour les pratiques amateurs.



HORAIRES ET TARIFS

Les studios de Limay vous accueillent :

Du Mardi au Vendredi :

De 19h à 23h30

Le Samedi :

De 14h à 18h

Tarifs :

Groupe limayen :

11 € l'heure de répétition, 75 € les dix heures

Extra-muros :

23 € l'heure de répétition, 185 € les dix heures



CONTACT

Studios de répétition

Espace culturel Christiane Faure (ECCF)

Rue des Quatre chemins

78520 Limay

Tél : 01 34 77 61 43

DIRECTION DU CRC

DIRECTION

Directeur : O. DURIVAUT : crc@ville-limay.fr

Directeur des Études : L. GUYOMARD : l.guyomard@ville-limay.fr

Conseillère aux Études : A. DEFILHES : a.defilhes@ville-limay.fr

SECRETARIAT

C. BOGAERT : crc.secretariat@ville-limay.fr

ACTION CULTURELLE

E. JOLY / J. CHARLTON / S. PITEK : crc.accueil@ville-limay.fr

CRC Limay
18 rue de l'Église
78520 Limay
01.34.77.33.67
www.ville-limay.fr/crc-limay/

